

Mairie de DARNETS

Bulletin Municipal n°35 Juin 2014

Bulletin
Municipal
n°35



Mairie Horaires d'ouverture

Lundi 13h30 à 17h. Mardi 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h. Jeudi 8h30 à 12h et 13h à 17h.

Tél. Répondeur: 05.55.93.09.91 Fax : 05.55.93.13.06

Courriel : mairiededarnets@wanadoo.fr Site <http://www.darnets.correze.net>

Maire Valentin Cordero

cordero.valentin@wanadoo.fr Tél.06 86 21 64 64

Permanences de M. le maire Mercredi 14h à 19h sur rendez-vous. Samedi de 9h à 11h.

TARIFS COMMUNAUX

INTERVENTION DU PERSONNEL MUNICIPAL	
Sans tracteur	25€ /H
Avec du petit matériel	30€ /H
Avec tracteur	40€ /H
TRAVAUX ET INSTALLATIONS DIVERSES	EAU
Fourniture et pose du coffre pour le compteur d'eau	100 €
Frais de raccordement au réseau d'eau. Fourniture et pose de la vannette et du compteur	100 €

TARIF DE LOCATION de la SALLE POLYVALENTE pour 48heures	
Particuliers de la commune – Repas ou manifestation	95,00 Euros
sociations dont le siège est sur la Commune – repas ou manifestation	Gratuit
sociations ou particuliers domiciliés hors de la Commune – repas ou manifestation	190,00 Euros
Informations complémentaires : Un chèque de caution est demandé lors de la réservation de la salle 1 journée supplémentaire au-delà de 48 heures et quel que soit l'utilisateur Participation aux frais EDF – tarifs valables toute l'année Nettoyage de la salle par un employé municipal La salle ne sera considérée comme réservée qu'après réception du chèque de caution.	150,00 Euros 50,00 Euros 50,00 Euros 100 Euros

DÉMOGRAPHIE

Nouveaux habitants

1er avril 2014 : Marianne NOIRT et sa famille.
Lotissement du Bourg.

Naissances

Justin CHAUZEIX né à Tulle le 18 février 2014 de
Nicolas CHAUZEIX et Aurélie VIALLE, Le Mas.

Décès

Le 23 février : Paul BILLET décédé à Egletons
Le 4 mars : Jean MELON, Génestine, décédé à Ussel.
Le 15 avril : Adrienne VEILHAN, décédée à son domicile, Le Fouilloux.
Le 7 mai : René GANNE, décédé à son domicile, Fontmartin
Le 7 juin : Jean RICHARD décédé à son domicile, le Mas.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014 DARNETS

Inscrits: 310 **Abstentions:** 25,16% (78 inscrits) **Votants:** 74,84% (232 inscrits) **Exprimés:** 70,97% * (220 votes)
Blancs ou nuls: 3,87% * (12 votes) * calculé par rapport au nombre d'inscrits

Rémi Acampo 97,27% (214 voix)

Jean-Louis Faure 94,55% (208 voix)

Daniel Soularue 94,09% (207 voix)

Nicolas Leclercq 92,73% (204 voix)

Magaly Richard-Pinlaud 91,82% (202 voix)

Valentin Cordero 90,45% (199 voix)

Philippe Rossignol 89,55% (197 voix)

Bertrand Beyne 88,64% (195 voix)

Sandrine Johams 86,82% (191 voix)

Michel Le Roux 82,73% (182 voix)

Annie Houdard 73,18% (161 voix)

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Adjoints
M. Valentin CORDERO	M. Jean Louis FAURE. Premier Adjoint. M. Philippe ROSSIGNOL. Second Adjoint.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Parc Naturel Régional	
Délégué titulaire	Délégué suppléant
M. Daniel SOULARUE	M. Nicolas LECLERCQ

Syndicat du Pays de Meymac	
Délégué titulaire	Délégué suppléant
M. Valentin CORDERO	M. Jean Louis FAURE

Association Arcadour	
M. Rémi ACAMPO, M. Nicolas LECLERCQ, M. Valentin CORDERO	

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères	
Délégués titulaires	Délégués suppléants
M. Michel LE ROUX M. Philippe ROSSIGNOL	M. Bertrand BEYNE M. Jean Louis FAURE

Fédération Départementale d'Electrification	
Délégués titulaires	Délégués suppléants
M. Jean Louis FAURE M. Valentin CORDERO	M. Rémi ACAMPO M. Bertrand BEYNE

Conseil d'Ecole	
Membre de droit	Représentants du Conseil Municipal
M. Valentin CORDERO	Mme Magaly PINLAUD M. Michel LE ROUX

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission d'ouverture des plis. Présidée par le Maire	
Membres titulaires	Membre suppléants
M. Philippe ROSSIGNOL M. Jean Louis FAURE M., M. Rémi ACAMPO	M. Daniel SOULARUE M. Michel LE ROUX Mme Annie HOUDARD

Commission d'appel d'offres. Présidée par le Maire	
Membres titulaires	Membre suppléants
M. Philippe ROSSIGNOL M. Jean Louis FAURE M., M. Rémi ACAMPO.	M. Daniel SOULARUE M. Michel LE ROUX Mme Annie HOUDARD

Travaux Environnement
M. Daniel SOULARUE. M. Nicolas LECLERQ. M. Philippe ROSSIGNOL. M. Rémi ACAMPO. M. Michel LE ROUX.

Eau et Assainissement
M. Rémi ACAMPO. M. Bertrand BEYNE. M. Nicolas LECLERQ. M. Jean Louis FAURE

Animation Culture Relations avec les associations
M. Jean Louis FAURE. M. Bertrand BEYNE. Mme Sandrine JOHAMS

Ecole
Mme Magaly PINLAUD. M. Michel LE ROUX. M. Daniel SOULARUE

Sécurité Risques
Mme Magaly PINLAUD. Mme Sandrine JOHAMS

INDEMNITES DE FONCTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Vu le Code des Communes,

Vu la Loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux,

Taux en pourcentage de l'indice 1015 :

Maire : 17 % soit 616,67 € net

Taux en pourcentage de l'indice 1015 :

1^{er} 2^{ème} et 3^{ème} adjoints : 6,60% soit 224,46 € net

Ces indemnités seront versées, mensuellement, à compter de l'installation du nouveau Conseil municipal, à savoir le 28 mars 2014.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2014 DARNETS

Inscrits:313 **Abstentions:**41,53% (130 inscrits) **Votants:**58,47% (183 inscrits) **Exprimés:**51,12% * (160 votes)
Blancs:5,43% * (17 votes) **Nuls:**1,92% * (6 votes) * calculé par rapport au nombre d'inscrits.

Liste "Bleu Marine - Non à Bruxelles, Oui à la France" conduite par Marine Le Pen 28,75% (46 voix)

Liste "Choisir notre Europe" conduite par Jean-Paul Denanot 21,88% (35 voix)

Liste "Pour la France, Agir en Europe" conduite par Brice Hortefeux 15,00% (24 voix)

Liste "Front de gauche" conduite par Corinne Morel Darleux 12,50% (20 voix)

Liste "Europe Ecologie" conduite par Clarisse Heusquin 7,50% (12 voix) Liste "Nouvelle donne" conduite par Laurence Danieau 5,00% (8 voix)

Liste "UDI MODEM Les Européens" conduite par Sophie Auconie 4,38% (7 voix)

Liste "Alliance écologiste indépendante" conduite par Marie-Martine Hulot 2,50% (4 voix)

Liste "Debout la France! Ni système, ni extrêmes" conduite par Patrice Court-Fortune 1,25% (2 voix)

Liste "Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs" conduite par Marie Savre 0,63% (1 voix)

Liste "UPR" conduite par Yannick Herve 0,63% (1 voix)

Liste "Féministes pour une Europe solidaire" conduite par Karine Plassard 0,00% (0 voix)

Liste "Espéranto langue commune équitable pour l'Europe" conduite par Marcelle Provost 0,00% (0 voix)

Liste "Europe décroissance" conduite par Jade Nomain 0,00% (0 voix)

Liste "Pour une France royale au coeur de l'Europe" conduite par Robert de Prévoisin 0,00% (0 voix)

Liste "Force Vie" conduite par Gilles Georgette 0,00% (0 voix)

Liste "Parti fédéraliste européen" conduite par Romuald

Knobelspiess 0,00% (0 voix)

Liste "Syndicat de lutte contre les banques" conduite par Dominique Michel 0,00% (0 voix)

Liste "Communistes" conduite par Aline Pornet 0,00% (0 voix)

Liste "Pirats l'Europe" conduite par Paul Berettoni 0,00% (0 voix)

Liste "Régions et peuples solidaires" conduite par Bernard Vaton 0,00% (0 voix)

Liste "Nous, Citoyens" conduite par Sabine Thillaye 0,00% (0 voix)

Liste "Citoyens du vote blanc" conduite par Michelle Oger Nivard 0,00% (0 voix)

Liste "Démocratie réelle" conduite par Xavier Poujade 0,00% (0 voix)

Liste "Europe Citoyenne" conduite par Béatrice Robrolle-Mary 0,00% (0 voix)

BUDGETS

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		18 461,71	48 779,33		48 779,33	18 461,71
Opérations de l'exercice	223 145,53	291 703,93	51 022,47	60 320,54	274 168,00	352 024,47
Résultats de clôture		68 558,40		9 298,07		77 856,47
Restes à Réaliser			26 000,00	8 488,00	26 000,00	8 488,00
TOTAUX CUMULES	223 145,53	310 165,64	125 801,80	68 808,54	348 947,33	378 974,18
RESULTATS DEFINITIFS		87 020,11	-56 993,26			30 026,85

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET SERVICE DES EAUX

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		8 290,74		55 622,64		63 913,38
Opérations de l'exercice	47 740,18	50 330,17	18 000,55	41 279,16	65 740,73	91 609,33
Résultats de clôture		2 589,99		23 278,61		25 868,60
Restes à Réaliser						
TOTAUX CUMULES	47 740,18	58 620,91	18000,55	96 901,80	65 740,73	155 522,71
RESULTATS DEFINITIFS		10 880,73		78 901,25		89 781,98

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 et BUDGET PRINCIPAL 2014 - Section de Fonctionnement – DEPENSES

Chapitre Article		Budget 2013	Titres Emis C.A.2013	%	Budget 2014
011	Charges à caractère général	83 300,00	78 503,10	94.24%	105 900,00
012	Charges de personnel	117 000,00	104 407,21	89.24%	111 400,00
014	Atténuation de produits	600,00	562,00	93,67%	1 000,00
65	Charges de gestion courante	29 375,00	28 550,20	97,19%	28 945,00
66	Charges financières	11 000.00	11 123.02	99.76%	9 297,06
67	Charges exceptionnelles	500.00	--	--	500.00
023	Virement à la section investissements	36 482	0		35 637,79
42	Opération Ordre de Transfert	--	--		
	Total des Dépenses	278 257	223 145,53	80.15%	292 679,85

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 et BUDGET PRINCIPAL 2014 Section de fonctionnement - RECETTES

Chapitre Article	Libellés	Budget 2013	Titres Emis CA 2013	%	Budget 2014
2	Solde d'exécution n-1	18 462,00			30 026,85
013	Atténuation des charges	0	0		0
70	Produits des services et ventes	6 200,00	17 187,30		14 850,00
73	Impôts et Taxes	74 300,00	78 801,35	106 %	79 992,00
74	Dotations et participations	151 195,00	166 799,45	110 %	139 711,00
75	Autres produits de gestion courante	28 100,00	28 030,60	99 %	28 100,00
77	Produits exceptionnels	0,00	885,23		
Total des Recettes		278 256,71	291 703,93	104 %	292 679,85
EXCEDENT DE CLOTURE 2013			68 558,40€		

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 et BUDGET PRINCIPAL 2014 - Section d'Investissements - DEPENSES

Chapitre /Article	Libellés	Budget 2013	Titres Emis	%	Budget 2014
			C.A.2013		
001	Solde d'exécution N-1	48 779,33			39 481,26
41	Opérations patrimoniales	0	0		
13	Subventions d'investissement	0	0		
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	28 187,39	93 %	28 386,84
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		5 394,07
21	Immobilisations corporelles	7 900,00	6 340,33	80.26%	6 899,48
23	Immobilisations en cours	66 100,00	16 494,75	24.95%	139 807,00
40	ope d'ordre de transfert entre sect	0,00	0.00		0,00
Total des Dépenses		152 779,33	51 022,47	33,40%	219 968,65

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 et BUDGET PRINCIPAL 2014 - Section d'Investissements - RECETTES

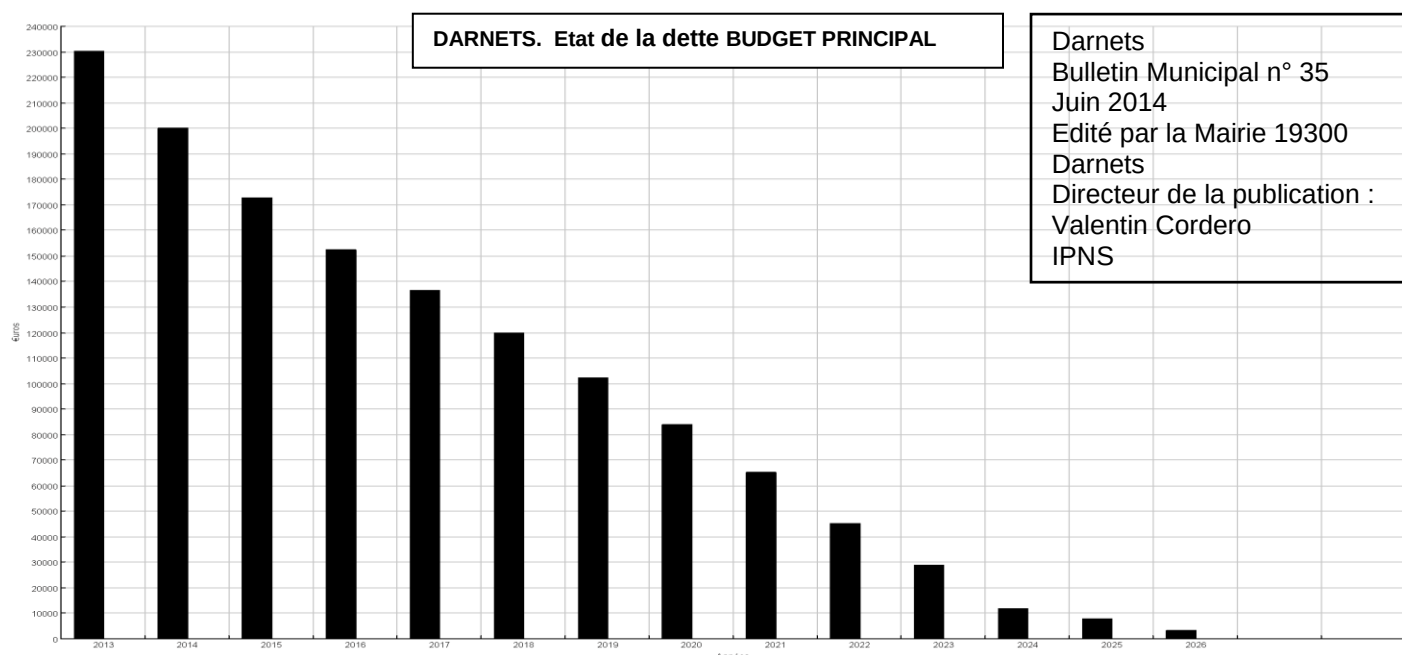
Chapitre/Article	Libellés	Budget 2013	Titres Emis	%	Reste à réaliser	Budget 2014
			C.A.2013			
001	Solde d'exécution N-1					
10	Dotations, fonds divers, réserves	52 262,33	50 610,54	96,84 %		64 031,26
13	Subventions d'investissement	18 088,00	9 710,00	53,68%	8 488,00	46 378,00
16	Emprunts et Dettes assimilées	45 947,29				73 921,60
21	Immobilisations corporelles					
021	virement de la section de fonct	36 481,71	0,00	0,00%		35 637,79
024	Produits de cessions d'immobilisations		0,00			0,00
40	Opération d'ordre entre section	0,00	0,00			
41	ope d'ordre entre section	0,00	0,00			0.00
Total des Recettes		152 779,33	60 320,54	39,60 %	8 488.00	219 968,65
	EXCEDENT DE CLOTURE 2013		9 298,07€			

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE DARNETS

La situation financière de la commune en comparaison avec la moyenne départementale, régionale et nationale fait apparaître une capacité nette d'autofinancement inférieure aux moyennes départementale et régionale. Les taux des impôts locaux sont inférieurs aux moyennes départementale, régionale et nationale. Pour ce qui concerne la dette de la commune notre taux d'endettement par habitant est supérieur aux moyennes départementale, régionale et nationale.

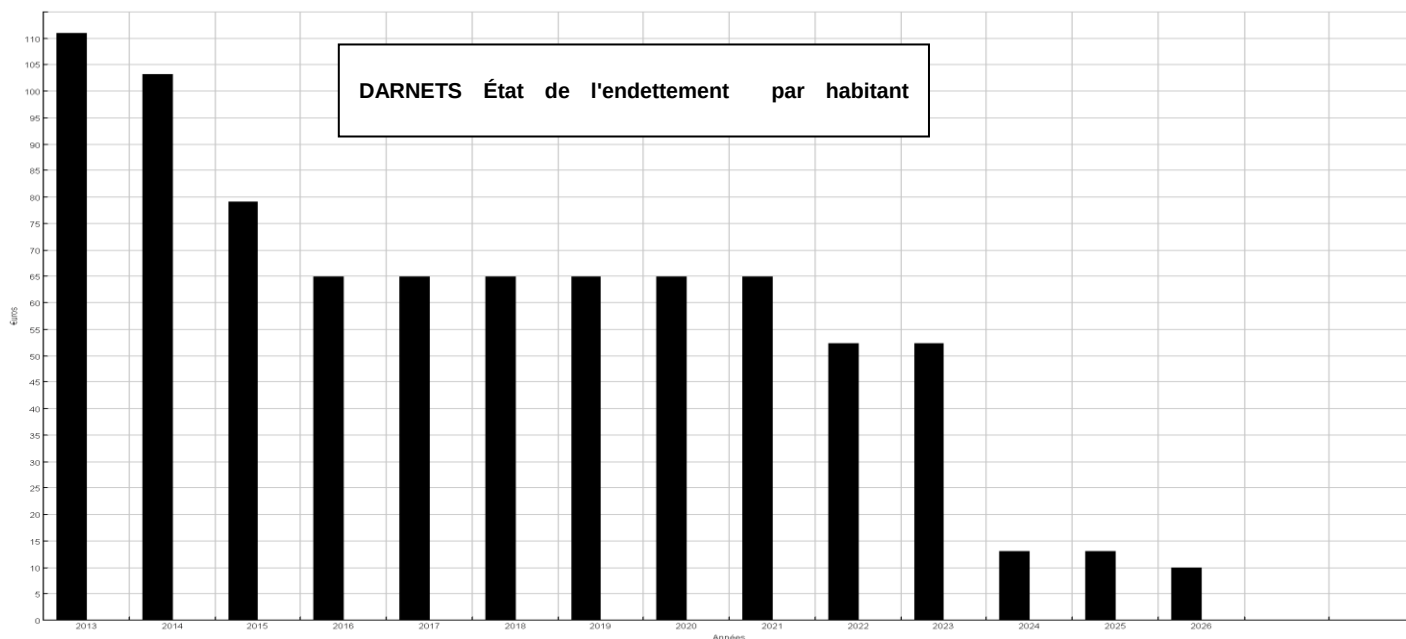
CAF = Capacité d'autofinancement nette de remboursement de dettes bancaires et assimilées (hors Budget Eau) par habitant.								
	Montant en euros par habitant pour la catégorie démographique							
	Commune		Département		Région		National	
CAF nette	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
	7	113	129	133	115	114	112	97
Dette Annuités	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
	112	107	78	96	64	71	74	78
TAUX D'IMPOSITIONS								
	Commune		Moyenne départementale		Moyenne Régionale		Moyenne Nationale	
Taxe Habitation	4,67%		7,86%		9,29%		10,21%	
Taxe Foncière bâti	10,98 %		11,38 %		12,14 %		14,52 %	

DARNETS. Etat de la dette BUDGET PRINCIPAL en euros			
Année	Dette au 1er Janvier	Annuité totale	Dette au 31 décembre
2013	230 340,18	38 855,23	201 535,79
2014	200 044,06	36 083,90	172 657,22
2015	172 657,22	27 704,14	152 454,48
2016	152 454,48	22 735,31	136 461,06
2017	136 461,06	22 735,31	119 754,86
2018	119 754,86	22 735,31	102 304,12
2019	102 304,12	22 735,31	84 075,63
2020	84 075,63	22 735,31	65 034,72
2021	65 034,72	22 735,31	45 145,21
2022	45 145,21	18 259,55	28 844,93
2023	28 844,93	18 259,55	11 810,21
2024	11 810,24	4 586,52	7 681,00
2025	7 681,00	4 586,52	3 364,93
2026	3 364,93	3 440,07	0,00



DARNETS. État de l'endettement par habitant BUDGET PRINCIPAL en euros

Code Emprunt	Libellé de l'emprunt	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
1999-0001	Logements	7,92														
2002-0001	Voirie	9,75	9,75													
2006-0001	Voirie	12,79	12,79	12,79	12,79	12,79	12,79	12,79	12,79	12,79						
2008-0001	Tracteur et Epareuse	28,39	28,39	14,20												
2008-0002	VoirieRD 119	39,07	39,07	39,07	39,07	39,07	39,07	39,07	39,07	39,07	39,07	39,07				
2011-0001	Achat terrain	13,10	13,10	13,10	13,10	13,10	13,10	13,10	13,10	13,10	13,10	13,10	3,10	13,10	9,83	00,00
Dettes annuelles (Total des échéances)		111,01	103,10	79,15	64,96	64,96	64,96	64,96	64,96	64,96	52,17	52,17	13,10	13,10	9,83	00,00



DARNETS. Etat de la dette BUDGET EAU en euros

Code Emprunt	Libellé de l'emprunt	Année	Dette au 1er Janvier	Annuité totale	Dette au 31 décembre	Endettement par habitant
2006-01	Travaux château d'eau	2013	98 607,15	13 111,32	89 193,60	37,46
2006-01	Travaux château d'eau	2014	89 193,60	13 111,32	79 427,04	37,46
2006-01	Travaux château d'eau	2015	79 427,04	13 111,32	69 294,23	37,46
2006-01	Travaux château d'eau	2016	69 294,23	13 111,32	58 781,44	37,46
2006-01	Travaux château d'eau	2017	58 781,44	13 111,32	47 874,42	37,46
2006-01	Travaux château d'eau	2018	47 874,42	13 111,32	36 558,39	37,46
2006-01	Travaux château d'eau	2019	36 558,39	13 111,32	24 818,01	37,46
2006-01	Travaux château d'eau	2020	24 818,01	13 111,32	12 637,37	37,46
2006-01	Travaux château d'eau	2021	12 637,37	13 111,32	0,00	0,00

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2014. TRAVAUX QUI SERAIENT NECESSAIRES EN 2014 ET TRAVAUX REALISABLES AU REGARD DES FINANCES DE LA COMMUNE

Protections sur l'Auberge pour éviter les chutes d'ardoises sur la terrasse et la chaussée. 3090,46 € Travaux obligatoires. Programmés pour 2014.

Peintures extérieures de la Salle Polyvalente. (environ 20 000 €) Pas de subvention possible. Opération repoussée.

Aménagement de sanitaires et extension de la salle de classe dans le bâtiment école. Travaux obligatoires. Programmés pour 2014. Coût des travaux estimé à 48877.72 € HT soit 58457.75 € TTC. Subvention possible de l'Etat (DETR) à hauteur de 20%.

Conseil Général de la Corrèze : 40%.
Subvention obtenue DETR Etat : 20 %.
Fonds propres ou emprunt : 29 131,118 €

Aménagement pour l'accessibilité PMR à l'école. Travaux obligatoires. Programmés pour 2014.

Coût des travaux estimé à 9908.72 € HT soit 11 850.82 € TTC.
Conseil Général de la Corrèze : 20 %.
Subvention obtenue DETR Etat : 20 %.
Fonds propres ou emprunt : 7887, 332 €

Voirie Espagne 26 000 € Subvention 40% Travaux repoussé en 2015. Il faudra avant réaliser les travaux nécessaires à l'évacuation des eaux de pluie.

Frigo Salle Polyvalente 1494 €. Urgent. A réaliser en 2014.

Voirie La Barrière 1426,80 € Urgent. Programmés pour 2014.

Route Pont de la Violette 1050 € Urgent. Travaux réalisés en mai 2014.

Sécurité Trousse de secours et plateforme roulante 719,36 €. Obligatoire. A réaliser en 2014.

Reliures des Registres d'Etat Civil 448,50 €. Obligatoire. A réaliser en 2014

Pneus tracteur. Attendre 2015.

Véhicule municipal à changer .Attendre les résultats du contrôle technique.

Ordinateur Mairie 1500 € Attendre 2015.

À MOYEN TERME Travaux sur l'Eglise (étanchéité de la toiture)

Travaux de toiture et consolidation de la charpente de l'église.

Croix sous l'Oratoire à restaurer.

Système d'alarme de l'Eglise à revoir. Couverture de la grange de la Bourre. (pas chiffré).

Accessibilité des bâtiments communaux. (75 000 €)

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION AU TITRE DE L'ANNEE 2014

Le conseil municipal de DARNETS, décide de reconduire pour l'année 2014 les mêmes taux que l'an passé :

Taxe d'habitation 4,67 % Taxe foncier bâti 10,98 % Taxe foncier non bâti 83,11 % Ces taux permettent d'obtenir un produit de 64 842 €.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DE DARNETS ANNEE 2014	
Société de Chasse	200 €
Club des Aînés " La Darnetziennne "	200 €
Association Intercommunale de Parents d'Elèves de Darnets et Soudeilles	200 €
Association « Forme, bien-être et santé »	200 €
Foyer Rural de DARNETS	200 €

AUTRES ASSOCIATIONS

Restos du Cœur	35 €	A.D.A.P.E.I.	35 €
Ligue contre le Cancer	35 €	ANACR	35 €
Comice agricole cantonal	80 €	Ligue de l'enseignement. F.A.L	35 €
Télé-Millevaches	50 € +35 €	USEP	35 €
Jeunesses Musicales de France	35 €	PEP 19	35 €
Assoc Française des Sclérosés en plaques	35 €	ODCV	35 €
Bibliothèque de prêts	35 €	Lou Suquetou d'Auïtou	35 €
Animavie	35 €	Banque alimentaire	35 €
AFM Téléthon	35 €	Jeunesse Plein Air	35 €

Effectifs 2013-2014

Soudeilles : 12 élèves 3 GS – 6 CP – 3 CE1.
Darnets : 20 élèves 9 CE2 – 6 CM1 – 5 CM2.

Sorties scolaires:

Cycle 3 :

- Cross
- 2 concerts JMF
- Spectacle de Noël offert par la communauté de communes.
- Séjour de découverte à Chamonix du 6 au 15 janvier.
- Rencontre Hand/défi maths à Darnets au mois de mai.
- 1 concert JMF
- 10 séances de natation à partir du 11 avril (accompagnateur agréé : Mme Gachon habitante du village)
- Liaison CM2-6e
- Piste mobile d'éducation routière.

Cycle 2 :

- 2 concerts JMF
- Cross.
- Spectacle de Noël offert par la communauté de communes.
- 10 séances de natation avec le cycle 3 (4 accompagnateurs agréés se relaieront : M. Acampo, Mme Merry, M. Morandini et M. Leclerc).
- Athlétisme/défi maths à Soudeilles.

Projet d'école 2013-2016

Les axes prioritaires de travail sont :

- Développer la lecture, la compréhension et la rédaction d'un texte.
- Améliorer le raisonnement et la compréhension en résolution de problèmes.

Un certain nombre d'actions ont été formulées afin de répondre à ces axes.

Nouveauté : 1 volet artistique et culturel (durant sa scolarité primaire, un parcours culturel commun est défini) + un volet numérique.

Volet numérique

A titre expérimental, un ENT a été mis en place à Darnets à la fin du mois de Janvier. Dans un premier temps, seuls le cahier de texte, le mémo et l'agenda seront renseignés afin de se familiariser avec ce nouvel outil.

Organisation du temps scolaire : PEDT

Les municipalités de Darnets et de Soudeilles ont voté le passage à 4 jours et demi dès la rentrée 2013 avec classe le mercredi matin.

A la rentrée 2014, les municipalités passées à 4 jours ½ en 2013 ont décidé de réaliser un PEDT en lien avec le conseil général et la FAL. Ainsi une reconstruction des emplois du temps harmonisés est nécessaire avec les contraintes suivantes :

- permettre un temps péri-scolaire de une fois 1h30 par semaine.
- faire en sorte que ce temps ne soit pas programmé simultanément sur tout le territoire afin de faciliter la mobilisation de potentiels intervenants.
- respecter les textes régissant les nouveaux rythmes scolaires : durée hebdomadaire, journalière, pause méridienne.

Horaires de Darnets :

Lundi-mardi-jeudi : Matin : 8h45-11h45. Après-midi : 13h15-15h45

Vendredi : Matin : 8h45-11h45 Après-midi : 13h30-15h.

Pour Darnets les cours de l'après-midi débutent à 13h15 les jours où il n'y a pas l'heure trente de péri-éducatif afin de conserver 2 fois 45 min d'APC qui paraissent plus pertinentes que 2x30min ou 3x30min.

Horaires de Soudeilles :

Lundi-mardi-jeudi : 9h-12h 13h30-16h

Vendredi : 9h-15h 13h30-15h.

CREATION D'UN REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL REGROUPANT LES COMMUNES DE MOUSTIER VENTADOUR, SOUDEILLES, DARNETS.

Un RPI regroupant les communes de Moustier Ventadour, Soudeilles, Darnets sera créée à la rentrée 2014 selon la répartition suivante pour la rentrée 2014-2015 :

Moustier Ventadour : Grande Section de maternelle, CP

Soudeilles : CE1, CE2

Darnets : CMI, CM2

A partir de la rentrée 2015-2016, ouverture d'une classe maternelle à Moustier Ventadour pour associer les petites et moyennes sections au RPI.

PEDT Projet Educatif Territorial

Communes concernées : Rosiers d'Egletons Montaignac St Hyppolite Moustier Ventadour Darnets Soudeilles. D'autres communes devraient intégrer le PEDT en septembre 2014.

BATIR UNE OFFRE COHERENTE, DE QUALITE, ACCESSIBLE A TOUS

- Recentrer les activités autour du potentiel de l'enfant
- Adapter le nombre des interventions
- Respecter le rythme de l'enfant
- Associer les personnels déjà mobilisés/mobilisables
- Coordonner leurs interventions
- Développer des temps de formation

Encourager la mutualisation sur le territoire en termes :

- d'activités proposées = projet commun à construire
- d'expériences acquises
- de compétences, de ressources associatives et/ou bénévoles
- d'équipements

B) PROPOSITION D'UN PROJET TERRITORIAL

- Définition d'un planning territorial
- Concentration des moyens
- Activités cohérentes
- Equité d'accès
- Lien avec les enseignants
- Coût pour interventions 30 à 40 € pour 1,5 h

1 temps PRINCIPAL périscolaire

- 1 activité par semaine de 1 h 30

Rosiers d'Egletons le mardi

Montaignac St Hyppolite le lundi

Moustier Ventadour le jeudi

Darnets le vendredi de 15H à 16H15.

Soudeilles le vendredi

- Déclinaison sur chaque école et sur chaque jour de la semaine

- 1 thématique sur tout le territoire par cycle de 6 semaines **Culture – Patrimoine - Environnement** – Personnel qualifié de la Ligue de l'Enseignement

- Intervention à titre gratuit
- Equipements / matériels fournis par la Ligue de l'Enseignement

Exemples : - Découverte faune/flore (6 semaines) +

Exposition en fin d'année – Jardinage - Nichoirs- Ressources VOILCO : Eau, fours solaires, cerf-volant....

Culture – Patrimoine

- Centre d'Art contemporain de Meymac
- Centre Régional des Musiques traditionnelles
- Ressources locales
 - Associations et bénévoles
 - Ressources municipale affectées
 - Mutualisation et mise à disposition
- Ateliers VTT

1 temps SECONDAIRE périscolaire

- 3 x 0,5 heures par semaine (3 x 0,75 heures par semaine pour Darnets)
- Formation gratuite par la Ligue de l'enseignement Accueil des enfants. Connaissance sur la psychologie de l'enfant. Pratique de l'animation. Prise en compte des rythmes de l'enfant
- Pas d'activités systématiques - Temps d'écoute et retour sur la journée – Observations
- Temps éducatifs assumés et individualisés

Remarques :

Le temps principal périscolaire. Des interventions gratuites seront mises en place. Mais pas toutes. Qui prend en charge les enfants de 15h45 à 16h30 heure de passage de la navette ? Qui prend en charge les enfants de 16h15 à 16h30 les vendredis ? Comment organiser le financement de ce périscolaire ? A cela s'ajoute l'encadrement de la cantine.

Pour régler ces questions d'encadrement des enfants. Le conseil municipal a décidé d'engager Ludovic Sabeau (qui encadre déjà les enfants à la cantine) dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi. 20 h hebdomadaires (aide de l'Etat à hauteur de 80 %). Accord unanime du conseil.

FORMATION GRATUITE PAR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT.

Dans le cadre de la mission d'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires, que nous a confié le Conseil Général de la Corrèze, conformément aux propositions qui vous ont été faites, La Ligue de l'Enseignement FAL 19 propose un module de formation à destination des personnels communaux en charge de temps d'animation.

Cette formation poursuit plusieurs objectifs, celui de les associer en leur apportant un niveau de connaissance du projet territorial en cours, et celui de leur donner des outils et méthodes d'animations afin

de qualifier leur travail.

La Ligue de l'Enseignement invite les personnels municipaux concernés par l'encadrement des enfants dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, et les personnes volontaires à deux journées de formation gratuite (dans le cadre du dispositif d'accompagnement du Conseil Général). Le mercredi 18 Juin dans l'après-midi et les lundi 6 et mardi 7 Juillet prochains.

Merci de prendre contact avec la mairie si vous êtes intéressé(e).

LA COMMUNE, UN ATOUT EN MILIEU RURAL.

Dans le contexte actuel de crise qu'affrontent le pays et la puissance publique toute entière. Dans le cadre d'une réforme territoriale de grande ampleur qui retrace les périmètres des régions et des bassins de vie remettant radicalement en cause les cantons, les départements et leurs attributions traditionnelles.

Dans cette refonte globale où les Communautés de Communes s'élargissent et dans lequel les métropoles régionales montent en puissance, les territoires ruraux ont matière à s'inquiéter ; réellement.

Nous sommes un de ceux –là, et pas des mieux lotis avec peu de commerces, peu d'industries et des services publics qui s'affaiblissent d'année en année.

Les Communes, même si on nous répète à l'envi qu'elles sont beaucoup trop nombreuses, restent des groupements humains de bonne dimension où la démocratie directe, vivante et concrète, s'exerce pleinement. Des populations soudées, qui partagent les mêmes objectifs et les mêmes projets en évaluent soigneusement leurs handicaps et leurs atouts peuvent faire mieux que résister au déclin des zones rurales qui menace. La création du RPI MOUSTIERS-DARNETS-SOUDEILLES avec, à la clef, la création en 2015 du « vivier » d'une maternelle est un bel exemple de sauvegarde à long terme d'un service public essentiel. Nous devons également explorer les voies de l'attractivité touristique dans le cadre du Parc Naturel Régional dont nous sommes une Commune

Porte et valoriser l'accueil, les atouts patrimoniaux et paysagers dont nous sommes largement pourvus.

Nous devons soutenir et aider l'activité agricole et sylvicole qui seules permettent de lutter contre l'enfrichement.

Nous pouvons également assurer la promotion des produits locaux existants et susciter l'émergence de nouveaux produits qu'ils soient de service ou marchands. Nous devons enrichir la vie associative, qui se porte plutôt bien dans cette commune, et explorer dans ce domaine le lien entre les générations... Ce sont là quelques pistes dont la réalisation est à notre portée. Elles font appel à la solidarité citoyenne et à la mutualisation des moyens et des actions. Si nous étendons ces principes de mutualisation et de solidarité aux communes limitrophes de la Communauté de Communes de Ventadour, ce qui est déjà le cas dans certains domaines, nous consolidons un bassin de vie rural bien vivant où il fait bon vivre ensemble qui n'est pas nécessairement le canton que nous avons connu mais qui nous permet de voir venir les grands changements qui nous attendent dangereux – faut-il le redire- pour les zones déshéritées du territoire régional.

Je rajouterai à cela que laisser filer toutes les compétences vers la Communauté de Communes serait une erreur. Le sage sauvetage de notre régie Communale de l'eau en est un exemple récent.

Daniel Soularue

TRANSFERT DU FONDS DE COMMERCE. AUBERGE DU PRESBYTERE

Le conseil municipal a délibéré délibère pour le transfert de fonds de commerce « l'auberge du presbytère » au candidat qui sera retenu par le juge

commissaire du tribunal de commerce de Brive, conformément à ce qui est prévu dans le bail qui lie la commune de DARNETS et l'ancien exploitant.

A LOUER DARNETS

LOGEMENT TYPE 2
Bâtiment Mairie 2^{ème} étage
Superficie : 58,08 m2
1 Cuisine-séjour, 1 chambre, 1 salle de bain-WC

Chauffage électrique
LOYER MENSUEL : 261,45 €
Pour tout renseignement :
05 55 93 09 91 ou 06 86 21 64 64

LA DARNETZIENNE

Les 12 et 13 juin La Darnetziennne organisait un voyage à bordeaux et Saint Emilion :

Tous les participants sont revenus enchantés de leur séjour :

Visite guidée de Bordeaux, promenade en bateau et un bon repas (très important !!) en terrasse sur les bords de la Garonne.

Saint Emilion très beau village et bien sur une balade en car dans le vignoble, suivi de la visite d'une cave avec dégustation et...achats.

Prochain rendez-vous la fête du 15 aout , le thé dansant le 21 septembre, un voyage est également prévu fin septembre date et destination à définir.

Michel Vernet

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DARNETZ-SOUEILLES (AIPEDS)

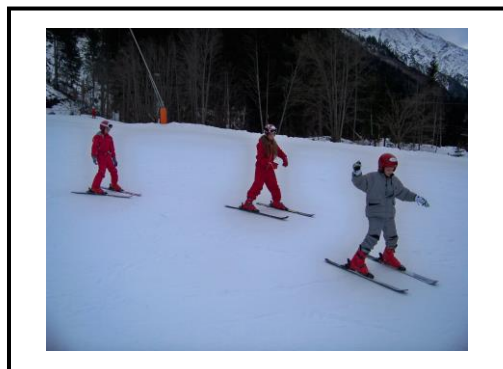
"C'est à Darnetz, sous un magnifique soleil que les élèves du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) de Lapleau, St Yrieix le Déjalat et Darnets se sont



retrouvés pour des rencontres de hand ball. Les élèves des trois écoles ont découvert un sport peu pratiqué en Haute Corrèze. A l'heure de manger les élèves ont profité de l'espace de la cour pour prendre leur repas."

CLASSE DE NEIGE

Début janvier, les élèves de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) de



l'école de Darnetz sont partis 10 jours en classe de neige dans le chalet des Aiguilles géré par l'ODCV 19.

Lors de ce séjour, les élèves sont montés en altitude au plan de l'aiguille du midi à 2300 mètres avec le téléphérique faire une randonnée raquettes, ils ont aussi visité la mer de glace, Chamonix en participant à un rallye photos, le musée alpin afin d'y découvrir l'alpinisme et les cristaux en haute montagne.

Les enfants ont assisté à un match de hockey sur glace professionnel : Chamonix contre Epinal.

Mais pour beaucoup d'enfants, lors de cette classe de neige le ski fut certainement la découverte du séjour. Chasse neige, virages, arrêt sans oublier les petites chutes n'ont plus de secret pour eux. Ils ont tous été récompensés par un ourson, un flocon ou une étoile que les moniteurs leurs ont remis.

Sans oublier la soirée raclette et la boum.

Cette classe de neige à Chamonix a été articulée autour d'un projet pédagogique interdisciplinaire motivant avec des activités en amont pour préparer le séjour et en aval pour l'exploiter en classe.

Que de bons moments pour les enfants grâce la participation des différents partenaires (ODCV19, Conseil Général de la Corrèze, les Mairies de Darnetz et Soudeilles, l'Association Intercommunale des Parents d'Elèves de Darnetz et Soudeilles et les parents) qui permettent aux enseignants d'organiser des séjours de grande qualité.

Le 15 mai dernier, sous un magnifique soleil que les élèves du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) de Lapleau, St Yrieix le Déjalat et Darnets se sont retrouvés pour des rencontres de hand-ball dans l'air de jeu de Darnetz. Les élèves des

trois écoles ont découvert un sport peu pratiqué en Haute Corrèze. A l'heure de manger les élèves ont profité de l'espace de la cour pour prendre leur repas.



En ce qui concerne l'Association Intercommunale des Parents d'Elèves de Darnetz et Soudeilles, La dernière manifestation organisée a été la fête de l'école et le repas-feu St Jean qui a eu lieu le vendredi 20 juin. On renouvellera le repas automnal en octobre, certainement le samedi des vacances de la Toussaint et bien entendu à Soudeilles le 1^{er} dimanche de décembre soit le 7 décembre nous organiserons notre poule au gibier. Les dates sont à confirmer. Nous vous tiendrons bien entendu au courant.



Cours YOGA à DARNETS

NOUVEAU !

à partir de **septembre 2014**,
les **mardis de 19h30 à 20h45**

salle polyvalente de Darnets

YOGA, un Art de Vivre...



Une approche **EN DOUCEUR POUR TOUS**,
où le corps et l'état d'esprit de chacun peut évoluer vers plus d'**HARMONIE** :
développant ainsi des **RESSOURCES VITALES** insoupçonnées !

- * *respirations équilibrantes*
- * *concentration, mémoire*
- * *assouplissement des articulations*
- * *postures de réveil des énergies vitales*
- * *relaxation, paix mentale, joie de vivre*
- * *conseil d'hygiène de vie au quotidien*
- * *épanouissement intérieur vers un « supplément d'âme »*

**« La VRAIE RICHESSE réside dans une BONNE SANTE,
Le VRAI BONHEUR,
Dans la PAIX DU MENTAL »**

1^{er} cours, le mardi 23/09/2014 = cours découverte : 5€

Autres jours/horaires possibles sur demande, en groupe ou coaching
particulier...

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Valérie Damville : 06 07 09 88 02

Diplômée de Yoga Vedanta, Coach et Energéticienne

Calendrier & Traditions dans une Ferme Limousine en 1900...

LA RELIGION ET LA FERME.

Chaque dimanche, la mère, accompagnée de quelques enfants, va à la messe de dix heures.

Quelquefois, en hiver (l'été on est aux champs), les jeunes gens vont sonner les cloches, puis attendent la sortie des filles.

Les vêpres ne sont pas fréquentées...

LE 1^{er} JANDIER.

Le premier seau d'eau pris à la fontaine sitôt minuit sonné sert à préparer une pâtée pour la volaille : les poules qui mangeront cette pâtée de pain et pommes de terre auront une ponte régulière et abondante.

Le matin, on se rend des visites de voisins à voisins. Les hommes trinquent avec un petit verre de rhum (alcool noble réservé pour les grandes occasions). Les enfants reçoivent comme étrenne une praline ou une friandise formée de deux petits pigeons en sucre accolés à un sifflet de bois.

LA CHANDELEUR.

La mère va faire bénir les cierges, les chandelles, et de retour à la maison, elle fait fondre trois gouttes de suif sur les vêtements, à l'épaule gauche. Ces gouttes solidifiées doivent rester le plus longtemps possible.

LE MARDI-GRAS.

Le matin de ce jour, on va entourer les troncs des pommiers d'un fort lien de paille (quelle signification ?). A midi, on mange le pot-au-feu, et le potage est au vermicelle. Festin que ce repas, si l'on songe que c'est le seul jour de l'année où l'on mange, à la ferme, de la viande de boucherie, et cela à volonté !

L'après-midi est tout entier pris par la préparation de Carnaval... La grande affaire est la confection des « pâtis » : tartes de viande, de pruneaux, de raisins secs, de figues, de pommes, etc. Vingt à trente pâtés s'alignent sur la table. Mère et filles, blanches de farine, s'affairent pendant que le père chauffe le four et les enfants, déguisés avec de vieux vêtements, courent, crient, s'énervent, se rassemblent, essaient de se faire peur dans les chemins creux qui vont de hameaux en hameaux.

Le soir, on déplie la nappe blanche, on fait la prière et on se met à table : solennité de cette communion profane, peut-être la plus authentique.

— 18 —

LE VENDREDI-SAINT

est un jour de repos. On va chercher des branches de jeunes bouleaux pour confectionner des balais.

LE SAMEDI-SAINT.

La mère va chercher l'eau bénite à l'église. L'après-midi, le curé, accompagné du sacristain, vient bénir les étables et le bétail. Il est d'usage de donner au sacristain une certaine quantité de grain pour qu'il dissipe les orages de grêle à coups de cloches.

PAQUES.

Tout le monde va à la messe, sauf le gardien de l'habitation. Les jeunes filles communient et arborent leur toilette neuve.

LUNDI DE PAQUES OU « MOULETTES ».

On pique un brin de buis dans chaque champ de céréales. L'après-midi, jeunes filles et garçons de la commune s'assemblent et dansent jusqu'à l'aube. Ils ne reviennent pas dîner à la maison, mais soupent au restaurant ; le menu comporte obligatoirement une ou plusieurs omelettes, d'où le nom de « moulettes » donné à ce jour.

Dans une folle atmosphère de liesse, on danse sans arrêt bourrées, polkas (poulicas), mazurkas et verres (valse).

LA SEMAINE PRECEDANT L'ASCENSION.

Des processions partent de l'église et gagnent toutes les croisées des chemins où sont plantées des croix.

LA VEILLE DE LA PENTECOTE,

on pend de chaque côté des portes d'habitation et des étables des genêts fleuris.

LA VEILLE DE LA SAINT JEAN (23 Juin).

A la tombée de la nuit, on allume devant la ferme un grand feu de branchages recouverts de fougères nouvelles et d'herbes vertes.

Les bêtes, de retour du pacage, sont conduites près du feu et doivent se fumer.

On porte à la fumée les jongs du bétail de trait, les aux arrachés ce jour et des bleuets cueillis au champ.

Une branche de noyer est accrochée au-dessus des portes.

La soirée se termine par des rondes et des sauts au-dessus du feu affaîssé.

LES SEMAILLES.

Le champ ensemencé, on fabrique une croix de deux branches de noisetier fendues et l'on fiche cette croix au milieu du champ. Aux quatre coins, on plante quatre grandes branches feuillues.

TOUSSAINT.

Il ne faut pas manger des marrons avant la Toussaint (seules sont consommées les « boursades » ou châtaignes bouillies) : la chute des châtaignes restant sur les arbres en serait arrêtée.

L'ADVENT.

Les veillées prennent alors un caractère religieux. Les légendes, les contes, les danses sont remplacés par des cantiques et des histoires pleines de merveilleux chrétien.

NOEL.

Tout le monde se rend à la Messe de Minuit. Dans les sabots, les enfants trouvent soit un morceau de sucre, soit une praline, soit, ô bonheur ! une petite orange...

Raymond PRADEAU.

